



Livry-Gargan passionnément

La lettre des socialistes de Livry-Gargan - n°20 - décembre 2014

édito



En septembre dernier, les socialistes de Livry-Gargan m'ont choisie pour être leur nouvelle secrétaire de section. Je me suis engagée auprès d'eux et avec eux, pour faire vivre le débat démocratique après les élections municipales du mois de mars, qui ont porté une nouvelle majorité à la tête de notre ville.

J'ai aujourd'hui le plaisir de vous présenter la nouvelle formule de notre lettre, qui nous permettra de vous informer de nos idées, de nos engagements, de nos prises de position locales. Elle sera la voix de l'opposition municipale, qui se veut tout à la fois sérieuse, constructive et exigeante.

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques, ou nous rejoindre, le bulletin figurant en dernière page est à votre disposition. Nous serons heureux de pouvoir échanger avec vous et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

À votre écoute,

 Charlotte Seutin
Secrétaire de section

Vos élus socialistes au Conseil municipal



PASCAL POPELIN
Député, président du groupe



DANIÈLE MARINI
Conseillère générale



MAGALI DAUBA
Conseillère municipale



JEAN-FRANÇOIS MAGNIEN
Conseiller municipal



GEORGES GUILBERT
Conseiller municipal



MARIE-LAURE HODÉ
Conseillère municipale



ARMEN PAPAZIAN
Conseiller municipal



SERGE LE BOZEC
Conseiller municipal

NOUS CONTACTER :

ps.livry.gargan@gmail.com

 SectionPSLivryGargan

C'est la fête, mais jusqu'à quand ?

Depuis le mois d'avril dernier, garden-party et autres moments de rencontre avec la nouvelle équipe municipale se sont multipliés, sans doute pour la plus grande joie des heureux participants. Les recrutements nouveaux vont aussi bon train à la mairie. À l'heure où l'argent public est rare, de telles largesses, qui rompent avec la gestion rigoureuse de la précédente majorité, ont néanmoins un coût. L'arrivée des feuilles d'impôts locaux de 2015 le rappellera à chacun.

Bureaux de vote payants

Les élections européennes de mai dernier étaient le premier scrutin dont l'organisation incombait à la nouvelle municipalité. Traditionnellement la présidence des 24 bureaux de vote de la commune était assurée par les élus. C'est même une obligation pour les adjoints au maire. Mais face au manque de vocations, des agents communaux ont dû être réquisitionnés en catastrophe et rétribués en conséquence, ce qui est bien normal. Et pourtant, l'article R44 du code électoral est formel : ces fonctions sont volontaires et bénévoles.

Contrat de développement territorial : un risque pour l'avenir de Livry-Gargan

La nouvelle majorité municipale a décidé de signer le Contrat de développement territorial (CDT) que nous avons refusé. Extraits des explications de notre groupe, lors du Conseil municipal du 25 septembre dernier.

**Oui au métro automatique**

« Dès que l'idée d'un métro automatique baptisé « Grand Paris Express » a été lancée par le président de la République Nicolas Sarkozy et le gouvernement de l'époque – c'était en 2008/2009 – la majorité municipale que nous animions s'y est déclarée favorable, sans sectarisme (...). Nous avons aussi, dès l'origine, adhéré au principe des opportunités de développement territorial que ne manquerait pas d'offrir l'arrivée de ce nouveau mode de transport. »

Non à l'absence de prise en compte de la spécificité de Livry-Gargan

« L'avancement des travaux d'élaboration de l'accord-cadre, document préalable au CDT lui-même, a rapidement buté sur des obstacles qui nous ont semblé difficilement surmontables (...) [notamment] l'absence de prise en compte de la spécificité de Livry-Gargan, dans les volumineuses analyses et propositions du document (...). Si une telle rédaction pouvait s'entendre sans notre signature au bas du CDT, elle n'est pas admissible quand vous nous proposez aujourd'hui, Monsieur le maire, d'y participer de nouveau. »



« Du 1^{er} janvier 2006 au 1^{er} janvier 2014, la population locale a progressé de moins de 3 %, alors même que les Livryens avaient le sentiment d'une densification excessive.

Ce que vous nous proposez de signer, c'est dix fois plus ! »

Non à des constructions massives

« Venons-en maintenant au plus grave. Il se trouve à la page 92 du document que vous nous demandez d'approuver. "Le CDT prévoit la construction de 1 565 logements en moyenne annuelle à l'échelle de l'Est Seine-Saint-Denis, durant les 15 ans de validité du contrat". Inutile le faire le calcul, le chiffre est livré deux lignes plus loin : cela représente la bagatelle de 23 475 logements supplémentaires d'ici à 2028. En l'absence de toute reconnaissance de la situation spécifique de Livry-Gargan, ou d'un quelconque chiffrage ville par ville, une simple règle de trois permet d'avoir une idée de l'ampleur de l'engagement que vous nous proposez de prendre au nom de notre ville : la construction d'environ 300 logements

par an, non pas sur la durée d'un Programme local de l'habitant (PLH) qui est de trois ans, mais chaque année durant 15 ans, ce qui représente environ 4 300 logements sociaux ou non sociaux. En d'autres termes, vous signez pour 53 000 à 55 000 habitants au minimum à Livry-Gargan, d'ici à 2028. Soit une augmentation de près de 30 % de la population !

Pour que chacun puisse disposer d'éléments de comparaison, au cours de la décennie écoulée, du 1^{er} janvier 2006 au 1^{er} janvier 2014, la population locale a progressé de moins de 3 %, alors même que les Livryens avaient le sentiment d'une densification excessive. Ce que vous nous proposez de signer, c'est dix fois plus !

Ce qui est totalement inacceptable, impensable.

Et – permettez-nous de vous le dire – incroyable, alors que vous vous êtes faits élire en faisant croire que vous

DU CÔTÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**Un député qui rend compte**

Pascal Popelin s'attache à rendre compte de son activité parlementaire. Une fois par an, en juin, il organise une réunion publique de bilan de mandat dans chacune des six villes de la circonscription. Deux fois par an, en janvier et en juin, il diffuse dans toutes les boîtes une lettre permettant à chacun de prendre connaissance de son travail à l'Assemblée et sur le terrain. Deux fois par mois, il publie une lettre électronique sur son actualité de la quinzaine écoulée. L'abonnement est gratuit, sur simple demande formulée sur le site pascalpopelin.fr, mis à jour plusieurs fois par semaine.

Un député qui agit pour Livry-Gargan

Au-delà de son travail parlementaire, Pascal Popelin reste très attentif aux grands dossiers intéressants Livry-Gargan. Il a obtenu du gouvernement la reconstruction de notre

feriez bien mieux que nous, en matière de régulation de l'inéluctable densification de notre commune ! »

Non à l'imprévision

« S'il y avait une seule raison de ne pas accepter de signer ce projet de CDT, elle tiendrait dans ces objectifs de construction, sur lesquels vous nous proposez de vous engager, sans en mesurer aucune des conséquences, puisqu'à la page 95, la seule des cinq communes à ne pas renseigner ses besoins identifiés d'équipements publics pour faire face à un tel afflux, qu'il s'agisse de la petite enfance, des écoles maternelles, des écoles élémentaires, des équipements culturels ou sportifs, c'est Livry-Gargan ! Inutile bien évidemment de chercher naturellement dans ce cas, un embryon de programmation financière de tout cela. On croit rêver, mais c'est un cauchemar pour notre ville que vous nous proposez. »

commissariat de police et des ouvertures de classes dans les écoles. Il a contribué au sauvetage de la clinique Vauban et agit pour le maintien du seul site universitaire de notre territoire, l'ancien IUFM. Il obtient des subventions au titre de la réserve parlementaire : 40 000 € en 2013 pour l'extension de l'école Jean-Jaurès 2, 40 000 € en 2014 pour une 3^e tranche de vidéo protection. Il a aussi obtenu des subventions ministérielles exceptionnelles : 100 000 € en 2013 pour le nouveau groupe scolaire avenue Lucie-Aubrac et 120 000 € en 2014 pour la crèche Saint-Claude et l'acquisition d'une nouvelle balayeuse. Jamais Livry-Gargan n'avait bénéficié d'autant de soutien, d'attention et de résultats de la part de son député.

Un député à l'écoute

La permanence parlementaire de Pascal Popelin, située 5 avenue Firmin-Didot, est ouverte au public du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h (sauf le mercredi après-midi). Téléphone : 01.43.81.43.05. Adresse électronique : contact@pascalpopelin.fr

Conseil de famille

Le phénomène est d'ampleur inédite à Livry-Gargan : le Conseil municipal est devenu une assemblée où l'on retrouve en nombre mari et femme, père et fille, mère et fils... Cette pratique n'est pas illégale, mais on peut toutefois s'étonner que quelques familles monopolisent la direction de notre ville, qui est loin d'être un village, certains couples n'hésitant pas à cumuler fonctions et indemnités au sein de l'exécutif mis en place. Au moins, ce sera commode pour fêter les anniversaires !

Propreté, vous avez dit propreté ?

C'était l'un des principaux arguments de campagne de l'équipe qui a désormais la charge d'administrer notre ville : question propreté, on allait enfin voir ce qu'on allait voir... Effectivement, on voit !



Rythmes scolaires : le premier échec de la nouvelle majorité municipale

La réforme des rythmes scolaires, décidée par le gouvernement, a pour objectif de favoriser les apprentissages fondamentaux. Le point sur la situation à Livry-Gargan.

La France était un des pays occidentaux où le nombre de jours d'école était le plus faible par an, alors que les journées d'enseignement étaient parmi les plus longues depuis la suppression du samedi matin en 2008. Cette situation constituait un handicap pour l'acquisition des apprentissages fondamentaux que sont la lecture, l'écriture et l'arith-



métique. Le ministère de l'Éducation nationale a donc décidé de répartir le temps scolaire dédié à ces matières sur cinq matinées, permettant de terminer l'école plus tôt dans la journée. Il revenait aux communes de proposer ensuite des activités périscolaires culturelles ou sportives.

La précédente majorité municipale s'était engagée avec conviction dans ce dispositif, sous la conduite de Magali Dauba, alors adjointe au maire chargée des affaires périscolaires. Un ambitieux programme d'animations gratuites était en cours de préparation et devait être mis en place pour tous les enfants dès la rentrée de septembre dernier.

Épousant les postures politiciennes nationales de la droite, la municipalité élue en mars 2014 a immédiatement interrompu ce processus de concertation et de préparation, alors que le budget de la ville avait prévu les crédits nécessaires à ces animations nouvelles, sans augmentation de la part communale des impôts locaux. Préférant envoyer des courriers de protestation aux ministres et publier des communiqués de presse, le maire a perdu volontairement du temps. Résultat, en lieu et place d'activités d'éveil culturelles, artistiques et sportives gratuites telles que nous avions prévu de mettre en œuvre, les enfants de Livry-Gargan et leurs familles ne se voient cette année proposer qu'un système de garderie ou d'étude payante.

Espérons pour la jeunesse livryenne que ce premier échec ne sera que temporaire et que la majorité municipale saura se ressaisir dès la rentrée prochaine.

DU CÔTÉ DU

CONSEIL GÉNÉRAL

Les missions du Conseil général

Petite enfance, santé, voirie départementale, insertion, collèges, seniors...

Le Département est au cœur de l'action sociale et vous accompagne au quotidien.

Une conseillère générale à votre écoute

Danièle Marini

vous reçoit tous les lundis de 15 h à 17 h en Mairie de Livry-Gargan.

Téléphone :

01.41.70.88.00



Directrice
de la publication :
Charlotte Seutin

Maquette :
Joëlle Moreau

Impression :
betobecome@orange.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

Bulletin de contact

À retourner à : Section socialiste de Livry-Gargan
5 avenue Firmin-Didot – 93190 Livry-Gargan - ps.livry.gargan@gmail.com

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Je désire poser la question suivante : _____

Je souhaite prendre contact avec les socialistes de Livry-Gargan.

Je souhaite adhérer à la Section socialiste de Livry-Gargan.